



Pour la défense et le développement du service public de formation professionnelle

Pour l'amélioration des conditions de travail des agents du CNFPT

Depuis plusieurs mois, les syndicats internes du CNFPT sont mobilisés pour l'amélioration des conditions de travail des agents et la qualité du service public de formation professionnelle qui lui est lié.

Après les échanges entre les organisations syndicales et le président de l'établissement, François DELUGA, l'intersyndicale a fait le constat de l'absence de mesures concrètes pour répondre aux préoccupations dont elle est porteuse.

Au cours de plusieurs Conseils Régionaux d'Orientation, ce même constat a été établi :

- Que ce soit sur les nouvelles règles de remboursement de frais de transport qui pénalisent les agents des collectivités locales et dont les problèmes informatiques ont provoqué des retards importants dans les remboursements
- Que ce soit sur la dématérialisation du catalogue avec de nombreux problèmes techniques qui complique la recherche d'un stage et pénalise les agents les plus éloignés de l'outil informatique
- Que ce soit sur l'offre de formation qui privilégie la standardisation technique au détriment des valeurs de service public
- Que ce soit sur le projet d'inscriptions en ligne qui a connu de nombreux reports et bugs informatiques
- Que ce soit sur les ratios comptables de remplissage des stages qui affectent la qualité pédagogique des formations
- Que ce soit sur la préparation aux concours qui concentre un grand nombre d'insatisfactions
- Que ce soit sur la cohérence de la politique de formation du CNFPT difficilement comprise par ses usagers, agents et collectivités, à travers la façon dont elle est conçue et mise en œuvre
- Que ce soit sur le lancement simultané et précipité de projets complexes
- Que ce soit sur certaines pratiques managériales internes peu respectueuses des agents et des collectifs de travail
- Que ce soit, enfin, sur le décalage entre les discours de communication et la réalité vécue par le personnel et les usagers.

Pour les agents du CNFPT, comme pour les usagers de l'établissement, une même exigence s'impose : donner les moyens et déterminer une méthode de mise en œuvre du service public de formation professionnelle pour en garantir la qualité.

Le CNFPT est indispensable à l'évolution de la fonction publique territoriale et de ses missions. Il est l'outil de tous les fonctionnaires territoriaux au service de leur statut, de leur carrière et de leur formation professionnelle, tout au long de leur vie.

C'est pourquoi l'intersyndicale a décidé de lancer une pétition qui lie ces deux nécessités : la défense et le développement du service public de la formation professionnelle et l'amélioration des conditions de travail des agents de l'établissement.

Elle fera état des premiers résultats de la pétition lors du Conseil d'administration du 6 novembre prochain et remettra l'ensemble des signatures au président DELUGA à l'occasion des ETS les 4 et 5 décembre.

Pour la défense du service de formation professionnelle et l'amélioration des conditions de travail des agents, je soutiens la pétition de l'intersyndicale :

Signature	Nom prénom	Collectivité ou Structure du CNFPT

A retourner à

Intersyndicale du CNFPT

80 rue de Reuilly

CS 41232

75578 Paris cedex 12

intersyndicats@cnfpt.fr